

Département de l'Eure
Arrondissement des ANDELYS
Canton de LOUVIERS - NORD
MAIRIE de ST PIERRE DU VAUVRAY (27430)

SÉANCE 3 DU 22/06/2022- DB 09

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : le 17 juin 2022
Date d'affichage : le 17 juin 2022
Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 12
Votants : 15
Dont pouvoir (s) : 3

L'AN DEUX MIL VINGT-DEUX LE VINGT-DEUX JUIN À 18 HEURES 00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle de Conseil, en séance publique sous la présidence de Madame Laetitia SANCHEZ, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Laëtitia SANCHEZ, Jean-Charles DUPONT, Anne BERICHI, Frédéric BESNARD, Sandra LEBOURGEOIS, Francine DESABAYE, Céline RECHER, Elodie DESABAYE, Jean-Luc ENJALBERT, Bernard LEBOEUF, Alain LOEB et Pascal SCHWARTZ

Absents excusés : Françoise COHAN, Jérôme BOURLET DE LA VALLEE et Chantal QUERNIARD

Pouvoirs de : Françoise COHAN à Céline RECHER, Jérôme BOURLET DE LA VALLEE à Jean-Luc ENJALBERT, de Chantal QUERNIARD à Alain LOEB

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Jean-Charles DUPONT

**DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS DE DROIT COMMUN AUPRES DE L'AGGLOMERATION SEINE- EURE :
RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE ET DU MATERIEL ESPACES VERTS**

Dans le cadre du renouvellement du parc informatique au service administratif et du matériel espaces verts au service technique. La commune souhaite solliciter un fonds de concours au titre de droit commun, auprès de l'agglomération Seine-Eure, pour aider la commune à financer ces projets à hauteur de 50 % du coût HT. Madame la Maire précise que le fonds de concours de droit commun peut être accordé exceptionnellement sur dérogation pour des achats de nature différentes. Il est à noter qu'un courrier de demande de dérogation pour cette demande de fonds de concours pourra être demandé pour les projets POST TRAVAUX.

DETAIL DES DEPENSES - PARC INFORMATIQUE

ABC INFORMATIQUE DEVIS ABC1822/0035 - FACTURE 49548

Matériel informatique et réseau (2 portables et bureautique office 3 postes)

Acquisition matériel réseau ABC : 1198.93 € TTC

Acquisition matériel informatique et une année abonnement bureautique sauvegarde antivirus : 3 318.82 € TTC

ABC TELECOM DEVIS ABCT1221/0355 – FACTURE 1314G7132

Téléphonie IP 5 numéros

Acquisition matériel et installation : 1813.73 € TTC

ACTIVA SECURITE – DEVIS MG/2021/0051 – FACTURE 3164/04

Système d'alarme mairie – Atelier

Installation système d'alarme AJAX : 1907.52 € TTC

DETAIL DES DEPENSES - MATERIEL ESPACES VERTS

ETABLISSEMENT SAINT ETIENNE » - DEVIS 6000997

1 Souffleur : 700 € TTC

1 Débroussailleuse SRM 3020 TESL : 500 € TTC

1 Taille Haie HS82R/600 MM : 520 € TTC

1 Tronçonneuse MS 194T 35 CM : 360 € TTC

PLAN DE FINANCEMENT

PROJETS	DEPENSES en €		RECETTES en €	DEPENSES TTC - RECETTES
	montant TTC	montant HT	dde FDC (50% du HT)	PART COMMUNALE RESTANTE
Materiel sce technique	2 080,00 €	1 733,33 €	866,67 €	1 213,34 €
matériel informatique	8 239,00 €	6 865,83 €	3 432,92 €	4 806,09 €
total	10 319,00 €	8 599,16 €	4 299,58 €	6 019,42 €

Après avoir entendu l'exposé de ce projet, le conseil municipal délibère avec 11 voix POUR, 00 voix CONTRE et 04 ABSTENTIONS

Article 1 : Donne pouvoir à Madame la Maire pour :

- Effectuer les démarches nécessaires afin de demander un fonds de concours auprès de l'agglomération Seine-Eure

Article 2 : Dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Rouen, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le service de l'état.

Article 3 : De prévoir les opérations au budget de l'exercice 2022.

Pour extrait certifié conforme au registre.



Laëtitia SANCHEZ

Maire de Saint Pierre du Vauvray

La Maire certifie que la présente délibération a été déposée en sous-préfecture des Andelys au titre du contrôle de la légalité et qu'elle a été notifiée aux intéressés.

- Certifie le caractère acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Transmis en préfecture le :